



Aux responsables légaux des élèves de 6^e, 5^e et 4^e

Bayonne, le 28 mai 2018

Madame, Monsieur,

Les élèves de 6^e, 5^e et 4^e n'auront pas cours le vendredi 15 juin 2018 après-midi. En effet, les élèves de 3^e présenteront leur épreuve orale pour le diplôme National du Brevet durant l'après-midi et les jurys sont constitués d'enseignants du collège qui ne pourront donc pas assurer leurs cours.

Je vous remercie de bien vouloir remplir et signer le coupon ci-dessous et de le faire remettre à l'accueil ou à moi-même au plus tard le lundi 11 juin 2018 à 8h.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,



Coupon à remettre au directeur ou à l'accueil pour le lundi 11 juin 2018 à 8h.

Mon enfant déjeunera à la cantine le vendredi 15 juin 2018 et quittera le collège à 13h30.

Mon enfant ne déjeunera pas à la cantine le vendredi 15 juin 2018 et quittera le collège à midi.

Nom et prénom du responsable légal :

Date :/...../2018

Signature :